

Les tarifs des médecins et des actes sont sur ameli.fr

07/01/2009

Les patients peuvent consulter les tarifs moyens des médecins et des dentistes sur le site de l'assurance maladie www.ameli.fr. Ce service, accessible depuis le mois de juillet 2008, vient d'être complété par le prix des actes les plus couramment pratiqués. Cet annuaire renseigne également sur les montants des éventuels dépassements d'honoraires.

Combien ce médecin facture-t-il une endoscopie ? Quel est le montant des dépassements d'honoraires pratiqués par un radiologue pour un scanner ? Combien coûte une couronne en céramique chez tel ou tel dentiste ? Ces informations sont accessibles depuis 2008 dans la rubrique annuaire du site Internet de l'assurance maladie www.ameli.fr. Ce service permet déjà, depuis l'année dernière, de connaître les tarifs moyens pratiqués par les médecins et les dentistes.

Une centaine d'actes techniques a été retenue parmi les plus courants : échographie, scanner, pose de prothèses, chirurgie de la cataracte, fibroscopie, etc. Ces informations sont regroupées avec les tarifs sous forme de fiche pour chaque médecin.

Cet annuaire permet de trouver un praticien en fonction de sa spécialité, de son adresse ou de son secteur d'activité. Il intègre également les coordonnées de nombreux professionnels de santé comme les infirmières ou les kinésithérapeutes, sans indiquer toutefois leurs tarifs. Ce service est aussi accessible par téléphone au 36 46 (0,12 euros/minute).

L'annuaire précise enfin le secteur d'appartenance des médecins. Un outil bien pratique pour échapper aux dépassements d'honoraires ! Les patients qui souhaitent éviter d'en payer peuvent ainsi facilement s'orienter vers un praticien de secteur 1, qui respecte les tarifs fixés par la Sécurité sociale. Il est aussi possible de vérifier si le médecin accepte ou non la carte vitale. Quant aux médecins de secteur 2, libres d'établir le montant de leurs honoraires, l'annuaire fournit une fourchette des prix habituellement pratiqués, en plus du tarif moyen.

Philippe Rémond